

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 8 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur  
FOURCROY Christian, Maire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la dernière réunion,
- **PREND CONNAISSANCE** de l'étude du schéma d'accueil touristique,
- **DECIDE** d'inscrire des opérations modificatives aux Budgets Commune et Camping,
- **DECIDE d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes à :**
  - l'Union Sportive d'EQUIHEN-PLAGE (4 300 €)
  - l'Amicale Jean Macé d'EQUIHEN-PLAGE (1 500 €),
  - l'Association Sportive du Collège Jean Moulin de LE PORTEL (300 €),
- **ADHERE** au groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de gaz naturel, de fournitures et de services associés avec la F.D.E. 62,
- **APPROUVE** la Convention Territoriale Global à signer avec la CAF et la CAB et **AUTORISE** Monsieur LE MAIRE à la signer ainsi que les actes subséquents,
- **APPROUVE** la Convention entre le Représentant de l'Etat et la Commune pour la transmission électronique des actes au Représentant de l'Etat et **AUTORISE** Monsieur LE MAIRE à la signer,
- **APPROUVE** la Convention d'accompagnement @ctes entre le CDG 62 et la Commune et **AUTORISE** Monsieur LE MAIRE à la signer,
- **APPROUVE** la Convention pluriannuelle d'objectifs entre la Commune et l'Association de Solidarité et d'Aide aux Aînés et **AUTORISE** Monsieur LE MAIRE à la signer,
- **S'ASSOCIE** à la démarche engagée par la CGT des Cheminots de Boulogne sur mer et environs concernant la défense du Service Public Ferroviaire de proximité de l'Agglomération Boulonnaise et ses environs,
- **PROCEDE** à l'admission en non-valeur de recettes de la Commune,
- **DECIDE** de mettre en place une redevance annuelle d'occupation de 1 200 €, pour un local à l'Esplanade Charles de Gaulle occupé le CHAR A VOILE et pour des containers à la descente à bateau occupés par l'école de SURF, PADDLE, BODYBOARD, LONGE COTE et SIMBOEARD,
- **EMET UN AVIS FAVORABLE** à la cession de parcelles de terrains Avenue des Canadiens à « TWIN PROMOTION » au prix de 1 100 000 €,
- **AUTORISE** M. LE MAIRE à solliciter une subvention DETR dans le cadre des travaux de revalorisation du Centre Ville – Aménagement paysager de la place et du parvis de la Mairie,
- **DECIDE** de lancer une consultation pour l'occupation du terrain situé face au Camping Municipal LA FALAISE, réservé pour l'implantation d'une friterie et **AUTORISE** Monsieur LE MAIRE à résilier à la date du 31 Décembre 2021 la location de terrain occupée par M. DELOBEL Michel,
- **QUESTIONS DIVERSES.**

LE COMPTE-RENDU A ETE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE LE 9 NOVEMBRE 2021

LE MAIRE,  
Christian FOURCROY